



INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

Rétrospective Ur sell war-gil

L'Agenda de l'association depuis le 11 juin 2016 :

Juin

Le 13, rencontre entre la directrice et président SNDGCT Bretagne sur le partenariat Carrefour - Roscoff

Le 14, intervention de M. CAP, accompagné de la directrice à la réunion annuelle GRDF des collectivités locales du Finistère - Landrévarzec

Le 16, rencontre annuelle des femmes maires et parlementaires du Finistère sur «Les communes nouvelles» - Le Faou

Le 17, signature d'un protocole de communication entre l'AMF 29 et les Procureurs de la République du Finistère, suivie de la conférence de presse de lancement officiel du 7^e «Carrefour des Communes du Finistère» - Brest

Le 20, récap générale Carrefour au Quartz - Brest

Les 21, 22, 23, présence d'Isabelle LANNUZEL au congrès ANDAM (réseau DAD) / Bureau : DAD 29 secrétaire nationale - Bordeaux

Le 22, visite TGI de Brest à l'invitation de son président et du procureur de la République, en présence du président CAP et une vingtaine d'élus 29 - Brest

Le 28, présence de M. CAP à la réunion «En direct avec les maires», organisée par ENEDIS- Châteaulin

Le 30, rencontre du groupe Eau /AMF 29, co-animée par le président CAP et M. GOUBIL, VP AMF 29 référent - Châteaulin

Juillet

Le 4, participation du président à la réunion «L'impact de la réforme territoriale sur les emplois de DGS et SG» organisée par le CDG 29, le SNDGCT 29 et l'AMF 29 - Quimper

Le 12, signature de la convention de partenariat Info-Maires entre l'AMF 29 et la Caisse des Dépôts et inauguration des nouveaux locaux de l'antenne Ouest Bretagne de la CDC, en présence du président CAP et de la trésorière AMF 29 - Brest

Du 13 au 18, représentation de l'AMF 29 par le président et des administrateurs sur les fêtes maritimes internationales - Brest

Le 20, réunion CCF 2016 / Dernières validations directrices AMF 29, Agence Bergame et Quartz-Congrès - Brest

Août

Le 23, rencontre directrice AMF 29 et animateur des conférences CCF - Brest

Le 26, réunion d'exécutif restreint de l'AMF 29 «Petit Bureau» - Brest

Septembre

Le 2, réunion de Conseil d'administration AMF 29, suivie de la seconde conférence de presse Carrefour 2016 - Brest

Le 5, échanges entre le président AMF 29 et le Secrétaire général de la Préfecture du Finistère - Brest

Le 6, rencontre entre la directrice AMF 29 et le directeur des archives départementales du Finistère, M. Bruno CORRE - Brest

Le 8, réunion de Jury du Meilleur Journal Communal et Communautaire du Finistère - Brest

Le 9, présence de Mme NAY, 1ère VP AMF 29, au départ de Monsieur le Préfet - Quimper

Le 13, COPIL service Formation des élus (UBO/AMF 29/CDG 29/CNFPT) - Brest

Les 19-20, déplacement de la directrice AMF 29 aux réunions DAD à l'AMF - Paris

Le 20, participation de M. CAP et M. GOUBIL, à la journée d'information et d'échanges sur les transferts de compétence eau /GEMAPI, organisée par le CD 29.

Rencontre l'après-midi entre le président CAP et le nouveau préfet du Finistère - Quimper

Le mot du Président Gerig ar Prezidant

Les soixante-dix ans du réseau pluraliste AMF 29



Déclaration le 3 avril 1946 de l'Union Amicale des Maires du Finistère en préfecture du Finistère

Avec pour siège social le «12 rue Vis à Quimper», l'association des maires du Finistère créée il y a soixante-dix ans affichait déjà l'objectif déclaré au journal officiel du 2 mai 1946 de «faciliter aux maires adhérents l'exercice de leurs fonctions».

Grâce à l'aide de l'AMF nationale (Martine Chéradame) et à la mémoire précieuse de Jean-René Joncour (président d'honneur AMF 29 féru de généalogie) le puzzle de l'histoire de l'AMF 29 vient d'être, pièce par pièce, reconstitué.

Les fragments des présidences patiemment rassemblés nous conduisent chronologiquement sur les communes de Plouescat, Châteaulin, Pont-l'Abbé puis vers Ploudalmézeau, Plougouvelin et Coray.

Maire de Plougastel, j'ai l'honneur d'être aujourd'hui le 7^e président de l'AMF 29, laquelle fêtera ses 70 ans au 7^e Carrefour le 7 octobre... à 17 heures bien entendu !

Trente minutes de retour sur l'histoire que je vous invite, toutes et tous, à ne pas manquer ! Que de chemin parcouru depuis sept décennies par notre réseau pluraliste de maires, ouvert aux présidents d'EPCI en 2001, et aujourd'hui interlocuteur reconnu des pouvoirs publics !

Pour cette heure de clôture, attendez-vous à quelques surprises... en voici un avant-goût : qui se souvient encore aujourd'hui du président fondateur du réseau finistérien, lequel a été dès 1926 membre du bureau de l'Association des maires de France, et a assuré la présidence nationale pendant dix-sept ans (1947-1964) ?

«Les petits plats dans les grands» pour fêter ensemble cet anniversaire (7 octobre 17h00 en grand-théâtre du Quartz-Brest)

Je tiens ici à remercier très chaleureusement l'INA Atlantique pour le montage court à partir d'archives audio-visuelles publiques, réalisé tout spécialement à l'occasion des «70 ans du réseau AMF 29», et diffusé en clôture-anniversaire de ce 7^e Carrefour. Comme pour les quatre autres montages INA dédiés au Finistère (en libre visionnage sur l'espace café pendant ces deux jours du Carrefour 2016) : ces films courts nous rappellent avec intérêt, émotion, et parfois humour, la vie publique et citoyenne passée.

Notez enfin que cette heure d'anniversaire sera aussi ponctuée de musiciens, comédiens, pour vous faire vivre une clôture solennelle dans la bonne humeur.

Au moment où j'écris ces mots, une lettre du Garde des Sceaux vient de me parvenir. Son engagement à nous rejoindre pour cette clôture ne pourra, à son grand regret, se réaliser en raison d'un agenda ministériel bouleversé. Voici un extrait de son message chaleureux : «Croyez-bien que je le regrette sincèrement. Je sais pouvoir compter sur vous pour être mon interprète auprès de l'ensemble des participants à cette manifestation pour leur transmettre mes cordiales pensées et mes vœux de plein succès pour cet événement.»

Bien cordialement,
Dominique CAP, Président AMF 29



La dernière ligne droite avant le 7^e Carrefour

Seconde conférence de presse du 7^e Carrefour des communes du Finistère :
Actualités devant la presse, en présence des administrateurs AMF 29 et principaux partenaires.



A la tribune le 2 septembre dernier : au centre Dominique CAP, président AMF 29, à ses côtés François CULLANDRE, maire de Brest, et Armelle HURUGUEN, vice-présidente du Conseil départemental. Isabelle LANNUZEL, directrice AMF 29, et Rachel LE MOAN, responsable Agence Bergame, aux extrémités.

Les 6 jurys des Trophées 2016 du Meilleur Journal Communal et Communautaire en plein travail

Le 8 septembre 2016, après presque 4 heures de sélections et de délibérations (119 communes et EPCI candidats contre 91 en 2014), les lauréats des six catégories sont partagés, sous la coordination de Jean-Louis Le Corvoisier.



Jurys de 2 à 4 personnes composés d'élus, partenaires, professionnels de la communication et de la presse

SAIP (Système d'alerte et d'information des populations) : L'application gouvernementale pour alerter les populations en cas de crise majeure

À la suite des attentats survenus en France en janvier et novembre 2015, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur, en collaboration avec le Service d'information du gouvernement (SIG), ont travaillé au développement d'une application mobile gratuite d'alerte des populations sur smartphone : «SAIP», pour Système d'alerte et d'information des populations.

Cette première version, disponible sur Apple Store et Google Play, permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat.

Pour recevoir des alertes dans une zone où un risque vient d'être détecté par les autorités, l'utilisateur accepte d'être « géolocalisé ». L'application offre en retour la garantie qu'aucune remontée de position géographique ou d'identité d'information n'est opérée à partir du téléphone.

L'application permet également à l'utilisateur de recevoir des notifications d'alertes qui se déclencheraient dans une zone autre que celle où il se trouve. Il est ainsi possible d'enregistrer sur l'application jusqu'à huit zones géographiques différentes (codes postaux, communes) afin d'être informé en cas d'alerte dans l'une de ces zones.

Outre ces messages d'alerte, l'application délivre également les conseils comportementaux et consignes à respecter en fonction de la nature de l'alerte et de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve. Dans un objectif de prévention, des informations d'ordre comportemental sont également disponibles sur l'application, hors alerte.



Disponible en français et en anglais, l'application permet aussi à l'utilisateur de relayer sur les réseaux sociaux les alertes en cours qu'il reçoit pour ainsi concourir à la large diffusion des messages de sécurité.

Dans les prochains mois, une mise à jour de l'application prendra en compte tous les risques majeurs naturels ou technologiques et délivrera les messages de vigilance associés. Cette application complète ainsi le dispositif d'alerte et d'information des populations (SAIP) déjà existant (sirènes, messages radios préformatés...) et s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation de la population aux risques.

Télécharger SAIP sur Smartphone Android :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.deveryware.saip>

Télécharger SAIP sur iPhone :
<https://itunes.apple.com/fr/app/saip/id1116703676?mt=8>

En direct avec le Conseil Départemental War-eeun gant ar C'huzul-departamant

Le Conseil départemental, partenaire du 7^{ème} Carrefour des communes et communautés de communes du Finistère

Le Conseil départemental du Finistère est un partenaire historique du Carrefour des Communes organisé par l'Association des Maires du Finistère. Ce premier rassemblement départemental des élus locaux est un rendez-vous incontournable des acteurs publics du Finistère en cette fin d'année 2016.

De ce fait, le Département est présent durant tout le carrefour, avec notamment de nombreux organismes associés comme Finistère Tourisme, la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI), Finistère Ingénierie Assistance (FIA) ou encore le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). Le Conseil départemental proposera d'ailleurs un dispositif de dialogue immédiat avec les services départementaux. Les congressistes pourront poser toute question par l'intermédiaire de l'agent présent sur le stand, avec un engagement à répondre au plus vite, idéalement sur le temps de la manifestation.

Pour la première fois, le Département animera un point information le vendredi après-midi à 14h30 sur le thème de la solidarité territoriale. Armelle Huruguen, Vice-présidente et Présidente de la Commission Territoires et Environnement, présentera les actualités du Schéma Départemental d'Amélioration et de l'Accessibilité des Services Au Public (SDAASP), de l'ingénierie départementale, de l'Atlas du Finistère et de l'espace collaboratif des contrats de territoires.

ERDF devient

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

La loi d'adaptation de la société au vieillissement : un enjeu d'aujourd'hui et de demain



par Maryvonne Blondin, Sénatrice du Finistère

Aujourd'hui, plus de 23 % de la population française est âgée de plus de 60 ans. Ce chiffre dépassera les 30% à l'horizon 2050. Attendue depuis plus de 10 ans, fruit d'une large concertation, la loi pour l'adaptation de la société au vieillissement, a été promulguée le 28 décembre 2015 après des débats parlementaires consensuels.

Les départements, en charge des politiques publiques de solidarité et d'aide à l'autonomie des personnes âgées jouent un rôle central dans sa mise en œuvre.

En Finistère, le Conseil départemental a piloté un important travail de co-construction avec ses partenaires afin d'élaborer le 4ème schéma départemental des personnes âgées et des aidants pour la période 2015-2020. Ce dernier porte l'ambition de décloisonner les interventions des acteurs, pour une approche plus globale de la perte d'autonomie. L'ensemble des élus est impacté par la politique dédiée aux personnes âgées, en particulier en matière d'hébergement et d'urbanisme (construction de logements sociaux près des centres bourgs, de logements adaptés, des EHPAD), de transports, de services médicaux...

Alors que notre pays se trouve dans un contexte budgétaire contraint, l'Etat compense intégralement le coût des mesures nouvelles, marquant ainsi son engagement en faveur de nos aînés. Au total, cette loi représente 700 millions d'euros d'investissement. Ces réformes sont notamment financées par les recettes de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa). Les dépenses engendrées pour les départements sont aussi compensées par les concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Cette loi donne la priorité à l'accompagnement à domicile, afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions. Elle entend aussi soutenir les proches aidants, afin qu'ils reçoivent un soutien adapté. Conscient du rôle essentiel du secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile, le gouvernement a souhaité aussi moderniser cette branche. Enfin, cette loi a vocation à améliorer les droits individuels des personnes en perte d'autonomie.

La revalorisation de l'APA

Aujourd'hui en France, 1.25 million de personnes âgées sont bénéficiaires de l'APA, dont 60% à domicile et 40% en établissement. En Finistère, 8904 personnes en sont bénéficiaires, soit le nombre le plus important des quatre départements bretons. Cette disposition représente un investissement de 453,6 millions d'euros par an.

Elle permet :

- De renforcer cet accompagnement à domicile et de mieux prendre en compte les besoins des personnes fragilisées.
- De revaloriser les plans d'aide pour près de 180 000 personnes.
- De baisser le coût pour les familles de 600 000 bénéficiaires de l'APA à domicile.

Le droit au répit pour les proches aidants

La loi reconnaît désormais l'engagement essentiel des proches aidants, qui fournissent une aide indispensable au maintien à domicile et à la qualité de vie des personnes âgées : en France, ce sont 4.3 millions de personnes concernées. Soulignons que la plupart des aidants sont des femmes : 62% ! Ce texte entérine « un droit au répit », qui permet aux proches de prendre du repos : environ 400 000 aidants en bénéficient. Concrètement, il se traduit par le versement d'une aide, variable suivant les situations, et qui peut permettre aux familles de financer un hébergement temporaire, ou de renforcer l'aide à domicile pour leurs parents.

Un soutien au secteur de l'aide et des soins à domicile

Pilier de la politique en faveur d'autonomie des personnes âgées, le gouvernement a souhaité le moderniser et a mis en place :

- Une expérimentation des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) pour décloisonner les différentes interventions et simplifier le parcours des personnes âgées
- Une simplification du régime juridique des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Un renforcement du maintien à domicile, notamment grâce à la revalorisation de l'APA, qui va donc engendrer un surcroît d'activité pour ce secteur

Une amélioration des droits individuels des personnes en perte d'autonomie

Cette loi vient ainsi garantir le droit de « vieillir libres et égaux en droit », grâce à trois mesures concrètes :

- L'obligation de rechercher le consentement dans tout contrat
- La désignation d'une personne de confiance, pour l'accompagnement dans les démarches, les décisions, et la compréhension des droits
- L'obligation de respecter la liberté d'aller et venir, qui s'applique aux établissements et services médico-sociaux (EPHAD)

Le vieillissement constitue un fait social majeur pour notre société et doit être une thématique primordiale de nos politiques publiques. Ainsi, le gouvernement a souhaité élaborer une loi anticipant cette transition démographique. Ce texte apporte des solutions concrètes aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.